



## AVIS DE COURSE

**Arcachon J 70 CUP**  
**1 mai au 3 mai**  
**Arcachon**  
**Cercle de la Voile d'Arcachon**  
**Grade :5A**  
**Série : J 70**

*La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### 1. REGLES

La régata sera régie par:

- 1.1 Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile,
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 les règles de classe.

### 2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la série J 70
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne :  
<https://www.e-cotiz.com/app/site/12737-J70-2020>.  
au plus tard le 24/04/20. Passé cette date, l'inscription sera majorée suivant 4.1
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Série		Montant
J 70	jusqu'au 24/04	250 €
J 70	à partir du 25/04	300€

### 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	01/05/2020	9 h 00 à 12 h 00

## 5.1 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
01/05/2020	BRIEFING à 12 h 30
01/05/2020	14 h 00
02/05/2020	10 h 00
03/05/2020	9 h 30

5.2 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 12 h 00

5.3 Le dîner des équipages est prévu le samedi 2 à 20 h 00

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales, et disponibles en version électronique à l'adresse suivante : [www.voile-arcachon.org](http://www.voile-arcachon.org)

## 7. PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit.

7.2 Temps cible : 50 minutes ?

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit ci-dessous et se situe zone Arcachon Pereire.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

## 9. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

- (a) Quand moins de 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 5 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- (c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

## 10. PLACE AU PORT

Emplacement au port : Ponton R

## 11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 13. PRIX

Des prix seront distribués aux premiers.

## 14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

CVA : 05 56 83 05 92

Mail : [contact@voile-arcachon.org](mailto:contact@voile-arcachon.org)

## SITUATION DU PLAN D'EAU – HORAIRE DES MAREES

Port	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
ARCACHON		01/05/20	5h51	12h38	41
ARCACHON		02/05/20	7h22	14h04	42
ARCACHON		03/05/20	8h37	15h15	52

## ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

